

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du lundi 03 juillet 2023.
- Désignation d'un secrétaire de séance par le conseil municipal conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).
- Compte-rendu des éventuelles décisions prises par Monsieur le Maire en vertu des délégations que lui a accordées le conseil municipal par délibération n°2022D4 en date du 7 février 2022 (article L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales).
- Monsieur le Maire soumettra à l'assemblée, qui devra les approuver, les éventuelles questions diverses qui se seraient présentées depuis l'envoi de la présente note de synthèse et qui ne pourraient attendre la réunion du conseil municipal suivant.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1- STGS – Rapport sur l'exploitation du service d'assainissement collectif – Année 2022 : présenté par Monsieur Samuel ALLAGNAT, de l'Agence STGS Val de Loire :
- 2- EAU DU MORBIHAN - Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable – Année 2022
- 3- COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN – Augmentation du capital
- 4- Création d'une nouvelle commission municipale – Commission logements sociaux communaux

FINANCES

- 5- Attribution de subventions complémentaires – Décisions de la commission subventions
- 6- Proposition d'acquisition du tracteur/ épareuse par la CUMA

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE/URBANISME

- 7- Vente des parcelles issues d'une procédure de biens sans maître et cadastrées ZC n° 168 et ZC n° 169 au lieu-dit La Grée de Cassan

RESSOURCES HUMAINES

- 8- CENTRE DE GESTION DU MORBIHAN – Médecine professionnelle et préventive – Renouvellement des conventions conclues
- 9- Désignation du référent déontologue pour les élus locaux

INTERCOMMUNALITÉ

- 10- ARC SUD BRETAGNE - Rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

QUESTIONS DIVERSES : le cas échéant et telles qu'éventuellement annoncées par Monsieur le Maire en début de séance.

INFORMATIONS MUNICIPALES

PIECES JOINTES :

- **Procès-verbal du conseil municipal du lundi 03 juillet 2023**
- **Note de synthèse de la séance du conseil municipal du lundi 25 septembre 2023**
- **Annexes (transmises uniquement par mail)**
- ❖ STGS – Rapport sur l'exploitation du service d'assainissement collectif – Année 2022 : présenté par Monsieur Samuel ALLAGNAT, de l'Agence STGS Val de Loire : **rapport 2022 et ses annexes**
- ❖ EAU DU MORBIHAN - Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable – Année 2022 : **rapport 2022 et ses annexes**
- ❖ COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN – Augmentation du capital : Brochure institutionnelle 2023, **Projets de statuts modifiés, Rapport du Conseil d'Administration du 3 avril 2023, Fiche société Mai / Juillet 2023**
- ❖ Vente des parcelles issues d'une procédure de biens sans maître et cadastrées ZC n° 168 et ZC n° 169 au lieu-dit La Grée de Cassan : **plan**
- ❖ CENTRE DE GESTION DU MORBIHAN – Médecine professionnelle et préventive – Renouvellement des conventions conclues : **convention et annexe**
- ❖ ARC SUD BRETAGNE - Rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets : **rapport et ses annexes**

COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

- ❖ **Compte-rendu de la commission subventions en date du 4 septembre 2023** : Rapporteur M. Patrick BUESSLER-MUELA – Conseiller délégué aux ressources humaines et à la démocratie participative.
- ❖ **Compte-rendu de la commission démocratie participative en date du 4 septembre 2023** : Rapporteur M. Patrick BUESSLER-MUELA – Conseiller délégué aux ressources humaines et à la démocratie participative.